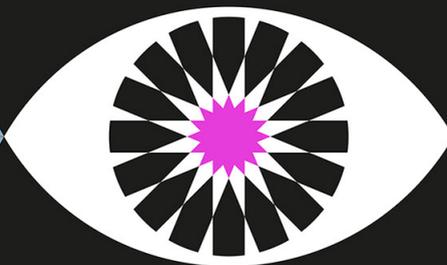


CONCOURS PHOTO

MAI DE
LA PHOTO



ماي
الطويرة

Nous نحن

www.maidelaphoto.ma

RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

Dans le cadre du Mai de la Photo 2025 – Marrakech

Article 1 : Objet du concours

Le concours photo « Nous ùṛṛ », organisé dans le cadre du Mai de la Photo 2025, invite les jeunes photographes résidant au Maroc (professionnel.le.s ou amateur.e.s) à explorer et à capturer les réalités, les liens et les dynamiques des communautés au Maroc. Ce thème encourage une réflexion artistique sur ce qui unit les individus à travers des valeurs partagées, des espaces communs ou des traditions, en adéquation avec la thématique centrale du festival : « Qu'est-ce qui fait communauté ? »

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert aux photographes (professionnel.le.s ou amateur.e.s) résidant au Maroc, âgés de 16 à 25 ans au moment de leur inscription.

Originalité. Les participants doivent être les auteurs exclusifs des photographies soumises. Les œuvres générées par intelligence artificielle (IA) ou impliquant des montages numériques significatifs doivent être indiquées et identifiées comme telles.

Droit à l'image. Les participants garantissent avoir obtenu l'autorisation écrite des personnes reconnaissables sur leurs clichés et s'engagent à fournir ces documents sur demande.

Exclusivité. Les membres du jury, les organisateurs du Mai de la Photo et leurs familles ne peuvent participer.

Pour toute question, écrire à concoursmaidelaphoto@gmail.com
Ce concours du Mai de la Photo célèbre la jeunesse créative marocaine et son regard sur les communautés qui façonnent le Maroc contemporains.



Article 3 : Modalités de soumission

Période. Les photographies devront être envoyées entre le 10 mars et le 20 avril à minuit 2025 (minuit, heure locale).

Format.

- Technique. Fichiers numériques en JPEG, résolution minimale de 300 dpi (taille recommandée : 4000 pixels dans sa dimension la plus petite).
- Nommage. Chaque fichier doit être intitulé selon le modèle : NomPrénom_MaiPhoto2025.
- Limite. Maximum 1 photographies par participant.

Envoi.

- Envoyer les clichés à concoursmaidelaphoto@gmail.com avec l'objet : «Concours Mai de la Photo 2025 – [NomPrénom]».
- Un champ est ouvert dans le formulaire de participation. Une brève description des photos (100 mots maximum).
- Une déclaration signée attestant de l'originalité des œuvres et des droits à l'image.

Article 4 : Critères de sélection

Le jury, composé des organisateurs du Mai de la Photo et de professionnels reconnus, évaluera les photographies selon les critères suivants : Adéquation au thème – Pertinence dans la représentation des liens communautaires – Créativité et originalité de la perspective et de la narration visuelle / Qualité technique et esthétique / Maîtrise de la lumière, composition et post-traitement modéré (corrections mineures autorisées).

Aucun retour du jury ne pourra être fourni au participant.e.s. sur les raisons de la sélection.

Article 5 : Exposition, Prix et récompenses

Exposition. Au regard de la qualité des projets reçus, entre 20 et 30 projets finalistes seront exposées dans le Lieu Commun, un espace dédié au sein de l'Institut français de Marrakech durant le Mai de la Photo (du 02 au 31 mai 2025).

Pour toute question, écrire à concoursmaidelaphoto@gmail.com
Ce concours du Mai de la Photo célèbre la jeunesse créative marocaine et son regard sur les communautés qui façonnent le Maroc contemporains.



Dotation. Les 3 meilleures propositions bénéficieront d'un un prix dont la nature sera communiqué ultérieurement.

Visibilité. Les lauréats bénéficieront d'une promotion sur les plateformes du Mai du Mai de la Photo et de ses partenaires.

Article 6 : Engagements et droits

Cession de droits. Les participants autorisent les organisateurs à utiliser leurs images à des fins d'exposition, promotionnelles, sans compensation financière supplémentaire dans le cadre du Mai de la Photo.

Responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de litige lié aux droits d'auteur ou à l'image.

Disqualification. Toute fraude (plagiat, montage non déclaré, etc.) entraînera l'exclusion immédiate.

Article 7 : Calendrier et résultats

Deadline : 20 avril 2025 à Minuit.

Finalistes : les noms des finalistes exposé.e.s seront annoncé.e.s le 28 avril 2025

Vernissage : Les noms des 3 lauréats seront annoncés à l'inauguration de l'exposition le 2 mai 2025 à Marrakech.
Exposition du 2 au 31 mai 20205.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation au concours vaut acceptation intégrale du présent règlement.

Les cas non prévus seront tranchés par les organisateurs.

Les participant.e.s attesteront en avoir pris connaissance en cochant la case dédiée dans le formulaire de participation.

Pour toute question, écrire à concoursmaidelaphoto@gmail.com
Ce concours du Mai de la Photo célèbre la jeunesse créative marocaine et son regard sur les communautés qui façonnent le Maroc contemporains.

